

**REPROCHES ET GESTION DES FACES
EN SITUATION DE PROXIMITE SOCIALE AU CAMEROUN /
COMPLAINTS AND FACE MANAGEMENT
IN SITUATIONS OF SOCIAL PROXIMITY IN CAMEROON**

Bernard Mulo FARENKIA

Professor, Ph.D.

(Cape Breton University, Canada)

bernard_farenkia@cbu.ca, <https://orcid.org/0000-0002-9184-8140>

Abstract

This study examines the strategies used to realize complaints in three situations of social proximity involving Cameroonian French-speaking participants. Based on 404 responses collected from 81 students through a Discourse Completion Test, the analysis shows that complaints are predominantly formulated as elaborated communicative acts combining a head act with various additional acts. Eight main strategies emerge (disbelief, disapproval, threat, request for change, accusation, moralization, hint, sarcasm), with their frequency varying according to the nature of the offense. The study also highlights the role of modifying devices – softeners and intensifiers – in face management and in adjusting the intensity of the complaint. The findings underscore the richness and complexity of the resources mobilized by speakers to express dissatisfaction while negotiating relational dynamics.

Keywords: complaints, social proximity, Cameroonian French, discourse strategies

Rezumat

Acest studiu ia în vizor strategiile utilizate pentru a înainta reclamații în trei situații de proximitate socială care implică participanți camerunezi vorbitori de limbă franceză. Pe baza a 404 răspunsuri colectate de la 81 de studenți prin intermediul unui Test de Completare a Discursului, analiza arată că reclamațiile sunt formulate predominant ca acte comunicative elaborate, combinând un act principal cu diverse acte suplimentare. Apar opt strategii principale (neîncredere, dezaprobare, amenințare, cerere de schimbare, acuzație, moralizare, aluzie, sarcasm), frecvența lor variind în funcție de natura ofensei. Studiul evidențiază, de asemenea, rolul dispozitivelor de modificare - atenuatoare și intensificatoare - în gestionarea expresiei faciale și în ajustarea intensității reclamației. Constatările subliniază bogăția și complexitatea resurselor mobilizate de vorbitori pentru a-și exprima nemulțumirea în negocierea dinamicii relaționale.

Cuvinte-cheie: reclamații, proximitate socială, franceza cameruneză, strategii discursive

1. Introduction

L'expression du reproche constitue un domaine d'analyse privilégié pour comprendre la manière dont les locuteurs négocient simultanément la préservation des faces, la gestion des émotions et la construction de la relation interpersonnelle. Acte de langage évaluatif et potentiellement conflictuel, le reproche met en jeu des dynamiques interactionnelles complexes, notamment lorsqu'il est produit dans des situations marquées par la proximité so-

cial. En contexte camerounais francophone, où les échanges verbaux s'inscrivent dans un environnement plurilingue et culturellement dense, les formes de réprobation mobilisées par les locuteurs révèlent un riche répertoire de stratégies linguistiques et pragmatiques permettant d'ajuster l'intensité du mécontentement et de réguler l'harmonie relationnelle.

S'inscrivant dans la continuité des travaux sur les actes réprobateurs (Laforest, 2002 ; Bousfield, 2008 ; Laforest & Moïse, 2013) et dans le prolongement d'études consacrées au français camerounais (Mulo Farenkia, 2015, 2022, 2023), cette contribution se propose d'analyser les formes et procédés mis en œuvre par des locuteurs camerounais pour exprimer leur mécontentement dans trois situations quotidiennes impliquant des proches. À partir d'un corpus de données recueillies via un *Discourse Completion Test*, l'étude s'intéresse tant à la structure interne des énoncés réprobateurs qu'au rôle des modificateurs internes et externes qui permettent aux locuteurs d'atténuer ou de renforcer leur reproche.

L'objectif général de cet article est d'identifier les stratégies discursives privilégiées dans les situations de proximité sociale, d'examiner leur distribution en fonction du type d'offense et de mettre en lumière les enjeux interactionnels qui sous-tendent ces pratiques réprobatrices. Pour atteindre cet objectif, l'article se structure en quatre sections. La section 1 porte sur le cadre théorique, notamment la présentation des principales approches pragmatiques du reproche et de ses liens avec la face, l'impolitesse et les actes de condamnation. La section 2 est réservée à la méthodologie, à savoir à la description du corpus, des conditions de collecte, du profil sociolinguistique des participants et du dispositif méthodologique fondé sur le *Discourse Completion Test*. Dans la section 4, nous procéderons à la présentation des résultats des analyses, la dernière section est réservée à la discussion et la conclusion.

2. Cadre théorique

L'expression du reproche s'inscrit dans le champ des actes de langage dits « menaçants pour les faces » et constitue, à ce titre, un objet d'analyse privilégié en pragmatique. Elle met en interaction des dimensions expressives, évaluatives et relationnelles qui reflètent la manière dont les locuteurs gèrent simultanément la critique d'un comportement et la préservation du lien social.

2.1. Le reproche comme acte de langage

Dans la perspective des théories des actes de parole, le reproche est considéré comme un acte expressif et évaluatif par lequel un locuteur signale un comportement jugé inadéquat chez l'allocutaire. Selon Edmondson (1981), reprocher revient à remettre en question la compétence sociale de l'autre, ce qui entraîne une menace directe pour sa face positive. Le reproche est également directif, dans la mesure où il incite l'interlocuteur à modifier son comportement ou à réparer une offense (Laforest, 2002). Laforest et Moïse

(2013) situent le reproche dans la catégorie plus large des « actes de condamnation », qui inclut également la désapprobation, la critique, la réprimande ou l'accusation. Ces actes peuvent porter soit sur « le faire » (un comportement jugé inapproprié), soit sur « l'être » (une caractéristique attribuée à la personne). Cette distinction éclaire la nature variable de la menace interactionnelle générée par les énoncés réprobateurs. Selon Denoyelle (2006), « le reproche est un acte de langage double qui agresse en même temps les deux faces de l'interlocuteur : un acte directif en ce qu'il est appel à un amendement, à un changement de comportement et, en même temps, un acte de jugement, négatif, porté sur ce comportement. On comprend que l'interlocuteur réagisse fréquemment mal et qu'une querelle éclate ensuite ».

2.2. Reproche, impolitesse et gestion des faces

Le reproche active les deux dimensions de la face décrites par Goffman et reprises dans les théories de la politesse, à savoir la face positive, liée au désir d'être apprécié, et la face négative, liée au désir d'être libre de ses actions. Bousfield (2008) considère le reproche comme une macro-stratégie d'impolitesse dans la mesure où il met en cause l'image sociale de l'interlocuteur et peut menacer fortement la relation. Toutefois, la violence potentielle de l'acte n'est pas systématique : des travaux en pragmatique interactionnelle (Kerbrat-Orecchioni, 2005) montrent que les locuteurs disposent de ressources permettant d'atténuer, de reformuler ou de contextualiser la réprobation afin de maintenir la cohésion relationnelle.

Cette tension entre menace et préservation constitue un enjeu central du reproche, particulièrement dans les interactions de proximité sociale, où l'équilibre relationnel est capital.

2.3. Stratégies de formulation du reproche

Des études consacrées au français (Laforest, 2002 ; Eggs, 2008) et à divers contextes sociolinguistiques (Trosborg, 1995 ; Kraft & Geluykens, 2002 ; Meinl, 2010) montrent que le reproche peut être formulé sous forme : (a) d'énoncés brefs (un seul acte) ou (b) d'énoncés complexes combinant plusieurs actes (macro-actes). Les stratégies de reproche recensées dans la littérature incluent notamment : l'expression de l'incrédulité ou de la surprise ; la désapprobation ; la menace ou mise en garde ; la demande de réparation ou de changement ; l'accusation ; la moralisation ; l'allusion ; le sarcasme. Ces stratégies peuvent être combinées pour moduler la force illocutoire du reproche, renforçant ou adoucissant la critique selon l'objectif relationnel du locuteur. La manière dont le reproche est formulé dépend en grande partie des modificateurs employés pour ajuster son intensité. Ces procédés sont répartis dans deux sous-ensembles. Le premier comprend les modificateurs externes, notamment les actes d'ouverture, capteurs d'attention, atténuateurs préparatoires, actes de clôture, etc. Le deuxième est celui des modificateurs internes : il s'agit des éléments tels que les marqueurs de politesse, adoucisseurs

morphosyntaxiques (conditionnel, imparfait), stratégies d'évitement, ou encore durcisseurs (adverbes intensificateurs, adjectifs péjoratifs, marqueurs d'obligation). Ces éléments contribuent soit à atténuer la charge menaçante du reproche, soit à la renforcer. Ils jouent un rôle crucial dans la gestion des faces et dans la régulation du caractère conflictuel de l'acte réprobateur.

2.4. Le contexte camerounais

L'expression du reproche en français camerounais s'inscrit dans un environnement plurilingue et multiculturel où coexistent le français, l'anglais, de nombreuses langues locales et le camfranglais. Nos travaux (Mulo Farenkia, 2011, 2015, 2022 et 2023) ont montré que cette pluralité linguistique façonne les pratiques pragmatiques et les stratégies interactionnelles des locuteurs. Les choix linguistiques associés au reproche sont ainsi influencés par les normes de solidarité, la proximité sociale et les attentes implicites de respect mutuel. Dans ce cadre, analyser le reproche revient à observer comment les locuteurs négocient simultanément la critique d'un comportement, la préservation de l'harmonie relationnelle et le maintien des appartenances sociales.

2.5. État des lieux

Les travaux consacrés au reproche en interaction ont porté sur une diversité de langues et de contextes socioculturels, mettant en évidence la complexité de cet acte de langage et la variété des stratégies mobilisées par les locuteurs. Pour le français, plusieurs études phares ont décrit les formes et fonctions du reproche dans différents espaces francophones. Laforest (2002) a examiné les dynamiques du reproche dans les conversations familiales québécoises, montrant que cet acte s'inscrit dans des séquences interactionnelles complexes souvent marquées par des enjeux affectifs. Eggs (2008) a quant à lui exploré les procédés expressifs, notamment l'exclamation et l'ironie, qui renforcent la dimension pathémique du reproche. D'autres travaux ont porté sur des variétés du français en contexte minoritaire ou plurilingue, comme ceux de Chiasson-Albert (2022) sur le français acadien, ou de Kraft et Geluykens (2002) sur les plaintes en français langue première et langue seconde. Ces recherches soulignent, d'une part, l'importance des facteurs sociolinguistiques dans la réalisation du reproche et, d'autre part, la diversité des stratégies discursives selon les contextes et les normes interactionnelles en vigueur.

En ce qui concerne le français camerounais, plusieurs études menées par nous (Mulo Farenkia, 2015, 2022, 2023, 2025a et 2025b) ont mis en lumière la richesse pragmatique dont disposent les locuteurs de cette variété du français, caractérisée par une grande créativité discursive et par une gestion nuancée des rapports sociaux. Ces travaux montrent que l'expression du mécontentement, dont le reproche constitue un volet central, fait appel à un répertoire étendu de stratégies allant de la simple désapprobation à des actes plus complexes combinant accusation, moralisation, menace ou justification.

Cependant, malgré ces contributions, peu d'études ont examiné de manière systématique la réalisation du reproche dans des situations de proximité sociale en contexte camerounais francophone, en particulier dans une approche comparative entre différents types d'offenses. Le présent travail s'inscrit donc dans le prolongement des recherches existantes tout en comblant ce manque. Il adopte une perspective empirique fondée sur des données authentiques produites par des répondants confrontés à diverses situations impliquant des proches, permettant ainsi de mieux comprendre comment les locuteurs articulent enjeux relationnels, normes sociales et modalités linguistiques dans la formulation du reproche.

3. Méthodologie

3.1. Participants

L'étude repose sur les productions de 81 étudiants de l'Université de Yaoundé 1, dont 64 femmes et 17 hommes, âgés de 18 à 30 ans. Tous ont appris le français dès l'école primaire et évoluent dans un environnement fortement plurilingue. En plus du français, ils utilisent couramment une ou plusieurs langues camerounaises dans la sphère familiale, ainsi que le camfranglais dans leurs interactions amicales. Ce répertoire multilingue constitue un cadre sociolinguistique pertinent pour analyser les formes de réprobation produites par les participants.

3.2. Recueil des données

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire fondé sur le *Discourse Completion Test* (DCT) tel que défini par Blum-Kulka *et alii* (1989). Ce dispositif consiste à présenter aux participants de courtes situations de communication, suivies d'une consigne les invitant à formuler l'énoncé qu'ils utiliseraient en contexte réel. Le recours au DCT permet de recueillir un ensemble d'énoncés comparables tout en contrôlant les variables sociales et interactionnelles, comme le type de relation ou la nature de l'offense. Bien que le questionnaire comportait plusieurs actes de langage, seules les situations portant sur l'expression du reproche ont été retenues pour la présente analyse. Trois scénarios ont été construits pour illustrer des situations ordinaires impliquant une proximité sociale forte :

- a) *Colocation bruyante* (S1) – un colocataire ne respecte pas l'accord concernant le bruit nocturne (138 réponses). [« Vous partagez un appartement avec votre ami(e). Depuis un certain temps, il/elle rentre très tard presque toutes les nuits et fait beaucoup de bruit. Vous avez pourtant convenu de ne pas faire du bruit après 23h 30, lorsque vous avez décidé de vivre ensemble. Vous avez supporté le bruit pendant quelques temps mais ce soir vous n'en pouvez plus. Vous lui dites : »]
- b) *Veste déchirée* (S2) – un(e) ami(e) rend une veste empruntée dans un état dégradé (174 réponses). [« Votre meilleur ami(e) a emprunté votre plus belle (et plus chère) veste en cuir. Quand il/elle vous la remet,

vous vous rendez compte qu'il y a un grand trou au dos. Vous lui dites : »]

- c) *Retard* (S3) – un(e) ami(e) se présente en retard à un rendez-vous convenu (92 réponses). [« Vous avez rendez-vous au bar avec votre ami(e) et celui-ci/elle-ci arrive en retard. Vous lui dites : »]

Ces trois situations permettent d'observer comment les locuteurs adaptent leurs stratégies réprobatrices en fonction du type de transgression et des attentes relationnelles propres à chaque contexte.

3.3. Procédure d'analyse

Au total, les participants ont produit 404 énoncés réprobateurs dont l'analyse s'est déroulée en trois étapes complémentaires.

Analyse structurelle / analyse de la volubilité des énoncés

Les énoncés ont d'abord été classés en reproches brefs (ne comportant qu'un seul acte) et en reproches élaborés (comprenant deux actes ou plus). Cette distinction éclaire le degré de complexité discursive des productions.

Lorsque les locuteurs expriment leur reproche de manière brève, ils recourent généralement à un seul acte de langage ou à une stratégie discursive isolée, comme l'illustrent les exemples (1) à (3). Dans l'exemple (1), le locuteur manifeste son mécontentement face aux nuisances sonores de son colocataire en formulant une préférence radicale (« se séparer »), ce qui constitue un reproche implicite mais fortement directif. Dans l'exemple (2), l'énonciateur exprime son reproche à travers l'annonce d'une résolution comportementale : il déclare qu'il ne prêtera plus ses vêtements à son ami, eu égard au dommage causé à sa veste. Enfin, dans l'exemple (3), la locutrice exprime explicitement son insatisfaction à l'égard du retard de son ami, recourant ainsi à un acte de désapprobation.

- 1) Je préfère qu'on se sépare. (S1 – Bruit)
- 2) Dorénavant, je ne te donnerai plus mes choses. (S2 – Veste)
- 3) Je ne suis pas très contente de toi pour ce retard. (S3 – Retard)

Lorsque les répondants recourent à des énoncés complexes pour exprimer leurs reproches, ils combinent plusieurs micro-actes pour construire des macro-actes réprobateurs. Ces macro-actes comportent généralement un acte central, qui constitue la stratégie principale de reproche, ainsi que des actes accompagnateurs qui peuvent être placés avant (antéposés) ou après (postposés) l'acte central. Ces actes additionnels jouent un rôle crucial dans la modulation du reproche : ils peuvent soit adoucir l'intervention, soit au contraire en renforcer la portée, comme l'illustrent les exemples (4) à (6) :

- 4) Mon frère, accorde-moi un instant, s'il te plaît. Dès le début, on s'était mis d'accord sur certaines règles à suivre, mais je constate que tu ne les respectes

pas et cela me dérange énormément. Si tu ne peux pas arrêter ce désordre, il vaudrait mieux que tu te trouves un appart pour toi seul. (S1 - Bruit)

- 5) Tu aurais pu me prévenir que tu viendrais en retard. Ça aurait pu m'éviter toute cette galère. Ce n'est pas normal d'agir comme tu le fais. (S3 - Retard)
- 6) Je n'apprécie pas cette négligence de ta part. C'est la dernière fois que je te donne mon habit. Je t'en fais cadeau. (S2 - Veste)

Dans l'exemple (4), le locuteur produit un macro-acte composé de cinq micro-actes. Le premier (« Mon frère, accorde-moi un instant, s'il te plaît ») fonctionne comme un capteur d'attention destiné à instaurer un climat propice à la suite de l'échange. Le deuxième (« Dès le début, on s'était mis d'accord sur certaines règles à suivre ») rappelle les termes du contrat de cohabitation et prépare l'acte central. Celui-ci survient dans le troisième énoncé (« mais je constate que tu ne les respectes pas »), qui constitue l'accusation principale. Le quatrième acte (« et cela me dérange énormément ») renforce la portée du reproche en soulignant les conséquences négatives du comportement incriminé. Enfin, l'intervention se clôt sur une suggestion à valeur directive (« il vaudrait mieux que tu te trouves un appart pour toi seul »), qui durcit encore davantage l'acte central. Dans l'exemple (5), le macro-acte se compose de trois micro-actes complémentaires. Le premier (« Tu aurais pu me prévenir... ») constitue une réprimande directe, exprimant le reproche de manière explicite. Le second (« Ça aurait pu m'éviter toute cette galère ») renforce la réprimande en mettant en avant les désagréments causés par le retard. Le troisième (« Ce n'est pas normal d'agir comme tu le fais ») est un acte de désapprobation normative qui vient durcir encore davantage le reproche initial. L'exemple (6) présente également une structure tripartite. Le premier énoncé (« Je n'apprécie pas cette négligence de ta part ») exprime une désapprobation directe du comportement de l'ami. Le deuxième (« C'est la dernière fois que je te donne mon habit ») annonce une sanction relationnelle, servant de durcisseur. Le troisième (« Je t'en fais cadeau ») constitue un acte accompagnateur à forte charge évaluative, accentuant la gravité du dommage en suggérant que l'objet est désormais inutilisable. Enfin, certains macro-actes résultent de la combinaison d'actes qui pourraient, chacun, constituer à eux seuls une stratégie de reproche. L'exemple (7) en fournit une illustration éloquent :

- 7) Mais où étais-tu depuis ? Je suis là depuis je t'attends ! Pourquoi tu m'as séché ici pendant longtemps ? (S3 - Retard)

À partir de ces constats, nous avons procédé, dans la deuxième phase de l'analyse, à une segmentation fine des énoncés de reproche afin de rendre compte de la structure interne des reproches et de la manière dont les locuteurs construisent des macro-actes plus ou moins complexes. A cet effet, les énoncés ont été segmentés en 1246 actes individuels, répartis en deux caté-

gories : a) actes centraux : stratégies de reproche proprement dites (N = 891) et b) actes accompagnateurs : éléments ajoutés avant ou après l'acte central, visant à l'atténuer ou à le renforcer (N = 355).

Identification des stratégies de reproche

En s'appuyant sur les travaux antérieurs (Laforest, 2002 ; Bousfield, 2008 ; Trosborg, 1995), huit stratégies ont été retenues : incrédulité / surprise, désapprobation, menace ou mise en garde, demande de changement ou de réparation, accusation, moralisation, allusion, sarcasme / ironie. Chaque occurrence a été annotée afin de comparer les préférences stratégiques selon la situation.

Analyse des modificateurs

Enfin, les procédés modificateurs ont été classés en : (a) modificateurs externes (actes d'ouverture ou de clôture), et (b) modificateurs internes (adoucisseurs ou durcisseurs d'ordre lexical, ou morphosyntaxique). L'analyse des modificateurs internes portait sur les procédés lexicaux et morphosyntaxiques mobilisés pour adoucir ou renforcer les actes centraux et les actes accompagnateurs des reproches. Dans l'exemple (8), l'adverbe *vraiment* et le syntagme *tous ces derniers temps* intensifient l'acte désapprouvateur, tandis que *pourtant* souligne la transgression d'un contrat de colocation, ce qui durcit le reproche. On observe également l'usage du marqueur de politesse *s'il te plaît* et du conditionnel du verbe *vouloir*, qui atténuent la demande adressée au destinataire. De même, dans l'exemple (9), le syntagme dépréciatif *la mauvaise foi* renforce l'acte de désapprobation :

- 8) Je suis vraiment fatigué de tes bruits tous ces derniers temps, on avait pourtant convenu de ne plus faire de bruit après 23h 30. Donc, s'il te plaît, je voudrais que tu t'arranges à faire le moins de bruit possible. (S1 - Bruit)
- 9) Sais-tu à quel prix j'ai acheté cette veste ? Je ne supporte pas la mauvaise foi. (S2 - Veste)

L'analyse a ainsi porté sur la complexité des énoncés de reproche, les stratégies employées, les types d'actes accompagnateurs, ainsi que les procédés d'atténuation et d'intensification. L'examen de ces mécanismes discursifs constitue la base sur laquelle s'appuie l'interprétation des résultats présentés dans la prochaine section.

4. Résultats des analyses et discussion

Nous commençons par la volubilité des énoncés réprobateurs et les types d'actes mis à profit dans la formulation des reproches.

4.1. Volubilité des reproches et types d'actes employés

L'analyse quantitative de la complexité des énoncés de reproche, qu'ils soient brefs ou élaborés, a produit les résultats présentés dans le tableau 1 :

Type de reproche	S1	S2	S3	Total
Reproches brefs	11 (8%)	21 (12%)	9 (9.8%)	41 (10.2%)
Reproches élaborés	35 (25.3%)	46 (26.4%)	39 (42.4%)	120 (29.6%)

(deux actes)				
Reproches élaborés (trois actes)	40 (29%)	51 (29.3%)	34 (37%)	125 (31%)
Reproches élaborés (plus de trois actes)	52 (37.7%)	56 (32.3%)	10 (10.8%)	118 (29.2%)
Total	138 (100%)	174 (100%)	92 (100%)	404 (100%)

Tableau 1. *Distribution des reproches brefs et élaborés*

Le tableau 1 montre que les répondants produisent nettement plus de reproches dans la situation de la veste déchirée (S2). Sur les 404 réponses, 41 (10.2 %) sont des reproches brefs et 363 (89.8 %) des reproches élaborés. Les reproches brefs apparaissent surtout dans la situation 2 (21 occurrences) et beaucoup moins dans la situation 3 (9 occurrences). Les énoncés élaborés sont également majoritaires dans la situation 2, et ceux comportant trois actes sont les plus fréquents parmi les reproches complexes (125 occurrences). La distinction entre reproches brefs et élaborés montre par ailleurs que les actes de langage intégrés aux reproches élaborés n'assument pas les mêmes fonctions pragmatiques. Certains énoncés combinent deux ou trois actes pouvant, individuellement, exprimer le mécontentement (exemple 7). D'autres associent un acte central à des actes accompagnateurs qui, isolément, ne permettent pas de formuler un reproche. Placés avant ou après l'acte central, ces actes accompagnateurs servent à en atténuer ou renforcer la portée, comme illustré en (6).

À partir de ce constat, il a été pertinent d'examiner la distribution des types d'actes employés dans les trois situations de l'enquête. Le tableau 2 présente la répartition des actes centraux et des actes accompagnateurs dans ces trois situations :

Type d'acte		S1 - Bruit	S2 - Veste	S3 - Retard	Total
Actes centraux		335 (72%)	393 (71.2%)	163 (71.2%)	891 (71.5%)
Actes accompagnateurs	Actes d'ouverture	116 (25%)	86 (15.6%)	27 (11.8%)	229 (18.3%)
	Actes de clôture	14 (3%)	73 (13.2%)	39 (17%)	126 (10.2%)
Total		465 (100%)	552 (100%)	229 (100%)	1246 (100%)

Tableau 2. *Distribution des types d'actes employés dans les trois situations*

Le corpus comprend 1246 actes individuels, dont 891 actes centraux (71.5 %) et 355 actes accompagnateurs (28.5 %). Parmi ces derniers, 229 (18.3 %) sont des actes d'ouverture et 126 (10.2 %) des actes de clôture. Le tableau 2 montre par ailleurs que ces deux types d'actes sont nettement plus fréquents dans la situation 2 (552 occurrences). La distribution des actes accompagnateurs in-

dique que les répondants préfèrent davantage les reproches adressés aux colocataires bruyants (116 occurrences) que ceux destinés aux amis dans les situations 2 (86) et 3 (27). Les actes de clôture apparaissent surtout dans la situation de la veste déchirée (N = 73). Enfin, les analyses montrent que les actes centraux ne sont pas réalisés de manière uniforme : plusieurs stratégies discursives sont mobilisées pour exprimer le micro-acte de reproche. Le paragraphe suivant examine plus en détail ces différentes stratégies.

4.2. Exploration des stratégies de reproche

Pour exprimer le reproche au sens strict, les répondants recourent à des énoncés relevant de différentes stratégies, dont les fréquences varient selon la situation présentée. Le tableau 3 illustre la distribution de ces stratégies en fonction des trois contextes de l'enquête :

Stratégie discursive	S1 - Bruit	S2 - Veste	S3 - Retard	Total
Incrédulité / Surprise	19 (5.7%)	120 (30.4%)	46 (28.2%)	185 (20.7%)
Désapprobation	97 (28.9%)	89 (22.6%)	42 (25.7%)	228
Menace ou mise en garde	37 (11%)	47 (12%)	11 (6.7%)	95
Demande de changement / réparation	85 (25.4%)	47 (12%)	8 (5%)	140
Accusation	46 (13.7%)	57 (14.5%)	24 (14.7%)	127
Moralisation	12 (3.4%)	26 (6.7%)	26 (16%)	64
Allusion	37 (28.9%)	0	2 (1.2%)	39
Sarcasme / Ironie	2 (0.6%)	7 (1.8%)	4 (2.5%)	13
Total	335 (100%)	393 00%)	16300%)	89100%)

Tableau 3. Distribution des stratégies de reproche

L'examen du tableau 3 montre que les répondants recourent à huit stratégies de reproche : (a) l'expression de l'incrédulité, (b) la désapprobation, (c) la menace ou mise en garde, (d) la demande de changement d'attitude, (e) l'accusation, (f) la moralisation, (g) l'allusion, (h) le sarcasme. Sur les 891 actes centraux recensés, on compte : 185 expressions d'incrédulité (20.7 %), 228 énoncés désapprobateurs, 95 menaces ou mises en garde, 140 demandes de changement ou réparation, 127 accusations, 64 énoncés moralisateurs, 39 allusions et 13 énoncés sarcastiques. L'analyse révèle que les stratégies privilégiées sont, par ordre décroissant : la désapprobation (N = 228), l'incrédulité (N = 185), la demande de changement ou réparation (N = 140) et l'accusation (N = 127). Sur le plan situationnel, les résultats indiquent que : (a) la désapprobation est surtout utilisée dans les reproches adressés aux colocataires bruyants (N = 97 ; 42.5 %) ; l'incrédulité apparaît majoritairement dans la situation de la veste déchirée (N = 120 ; 65 %) ; les demandes de changement

sont très fréquentes dans la situation 1 (colocataires bruyants) (N = 85 ; 60.7 %) ; les accusations sont surtout mobilisées dans la situation 2 (N = 57 ; 45 %). Ainsi, les postures réprobatrices - exprimer sa désapprobation, manifester sa surprise, demander une modification de comportement ou accuser - varient en fonction du type d'offense. Comme l'illustre le tableau 3, plusieurs stratégies discursives coexistent souvent dans un même énoncé. Les sections suivantes examinent plus en détail leurs fonctions pragmatiques et leurs formes de réalisation.

4.2.1. L'expression de l'incrédulité

La première stratégie employée pour formuler un reproche consiste à exprimer la surprise ou l'incrédulité. Ces énoncés prennent des formes variées, mais reposent essentiellement sur des questions rhétoriques conflictuelles qui mettent l'interlocuteur face à l'évidence de son manquement. Le locuteur n'attend pas de réponse : il manifeste plutôt son exaspération devant le comportement jugé inadéquat. Comme le souligne Eggs (2010), ce type de questions place l'accusé dans une position où « il ne peut qu'avancer des excuses pour réparer sa transgression ». Ces questions sont souvent formulées à l'aide de structures introduisant *comment, pourquoi, quel est ce/quelle est cette X*, ou encore *c'est comme ça que...* En voici quelques exemples tirés du corpus :

- 10) Comment peux-tu te comporter de la sorte ? Cesse de faire du bruit. Tu me mets mal à l'aise. Au cas contraire tu sors. (S1 - Bruit)
- 11) Comment tu peux être négligent comme ça ? Je n'ai plus besoin de cette veste, garde-la. (S2 - Veste)
- 12) Quelle est cette manière d'entretenir les vêtements ? Tu n'auras plus une faveur de ma part, c'est la fin. (S2 - Veste)
- 13) Je demande hein, c'est comme ça que je t'ai donné mon vêtement ? (S2 - Veste)
- 14) Pourquoi m'as-tu fait attendre ainsi ? Au fait, quelles sont les raisons de ton retard ? (S3 - Retard)

Le corpus comprend également des questions totales polémiques, qui fonctionnent elles aussi comme des marqueurs d'incrédulité, tel qu'en (15-17) :

- 15) Mais mon ami, ne trouves-tu pas qu'il est gênant de faire du bruit après une heure aussi tardive ? (S1 - Bruit)
- 16) Tu ne crois pas que tu exagères un peu trop ? (S1 - Bruit)
- 17) Tu es tombé sur le dos ? (S2 - Veste)

Enfin, l'expression de la surprise se manifeste aussi à travers des constructions déclaratives ou exclamatives, qui renforcent le caractère réprobateur de l'énoncé.

4.2.2. L'expression de la désapprobation, la déception, le regret

La deuxième stratégie consiste à désapprouver l'action de l'autre. Ce procédé se manifeste soit par une évaluation négative, comme en (18-19), soit par l'expression d'un regret, comme en (20-21). Les énoncés attestés suivent des formats tels que : « Ce n'est pas bien », « Je n'aime / je n'apprécie pas X », ou « Je ne suis pas content(e) de X ». Comme l'illustrent les exemples ci-dessous, ces expressions de désapprobation apparaissent fréquemment en cooccurrence avec d'autres stratégies discursives :

- 18) Écoute! C'est pas du tout sérieux de ta part, je n'aime pas le retard et plus tu ne t'es pas excusé. (S3 - Retard)
- 19) Je n'apprécie pas cette négligence de ta part. C'est la dernière fois que je te donne mon habit. Je t'en fais cadeau. (S2 - Veste)
- 20) Chaque fois que je te fais une faveur, je finis toujours par m'en mordre les doigts. (S2 - Veste)
- 21) Merde! Quelle malchance. Je n'aurais jamais dû te la passer. Ça c'est de la négligence. Apprends à entretenir les choses d'autrui comme si c'étaient les tiennes. (S2 - Veste)

4.2.3. La menace ou mise en garde

Pour exprimer leur mécontentement, certains locuteurs recourent à la menace ou à la mise en garde. La menace est à la fois un acte directif visant à contraindre l'interlocuteur à modifier son comportement et un acte promissif, par lequel le locuteur s'engage à entreprendre une action nuisible pour l'autre (Weill, 1993, p. 86). Elle consiste ainsi à annoncer un sort défavorable que le locuteur se dit prêt à infliger (Weill, 1993, p. 87). À l'inverse, la mise en garde vise surtout à attirer l'attention de l'interlocuteur sur un risque ou à l'inviter à se montrer prudent (Kauffer, 2016, p. 362). Ces actes peuvent être réalisés de manière elliptique, à travers des formules comme « C'est la dernière fois », ou de manière plus explicite.

Dans la situation du colocataire bruyant (S1), les locuteurs évoquent souvent les sanctions auxquelles s'expose l'interlocuteur s'il continue d'enfreindre les règles de colocation. Les menaces ou mises en garde prennent alors la forme d'énoncés introduits par « si tu continues » ou « si cela/ça continue comme ça ». Certaines mises en garde restent implicites (« S'il te plaît, ne me pousse pas à bout », « Que cela ne se répète plus », « Si cela continue, je serai obligé de prendre des mesures »), tandis que d'autres sont explicites et annoncent, par exemple, la possibilité de mettre l'allocataire à la porte, tel qu'en (22) :

- 22) Franchement, il va falloir qu'on revoie les règles et qu'on les révise, tu ne peux pas débarquer ici à cette heure et faire tout ce bruit, trop c'est trop. Cette fois-ci, je te donne un ultime avertissement aujourd'hui. Prochainement je te foutrai à la porte. (S1 - Bruit)

Dans la situation de la veste déchirée (S2), cette stratégie consiste à évoquer les sanctions éventuelles, notamment l'arrêt définitif de tout prêt en raison de la négligence de l'allocutaire. La mise en garde est formulée de diverses manières, souvent au moyen de constructions déclaratives intégrant des expressions telles que « dorénavant », « plus jamais », « la prochaine fois », « c'est la dernière fois », « c'est fini », « désormais », « plus rien », « plus aucun », « crois-moi », « sache que », ou encore « c'est pas la peine de ». Quelques exemples illustrent ces formulations :

- 23) Crois-moi, c'est bien la dernière fois que je te prête quelque chose.
- 24) Dorénavant je ne te donnerai plus mes choses.
- 25) Je crois que je ne vais plus rien te donner.
- 26) Tu n'auras plus une faveur de ma part, c'est fini.

Certaines constructions déclaratives permettent d'exprimer simultanément le regret d'avoir prêté la veste et la résolution de ne plus le faire, comme dans « Je ne ferai plus cette erreur-là ». Ces formulations apparaissent également au sein d'énoncés élaborés, tels que ceux illustrés en (27-30) :

- 27) Je ne sais pas ce qui s'est passé avec mon habit mais avant que tu me racontes quoi que ce soit, *sache que je n'accepterai plus jamais de te prêter quelque chose.*
- 28) Si tu ne peux pas prendre soin *c'est pas la peine de t'en donner prochainement.*
- 29) *C'est la première et la dernière fois. Je ne te ferai plus confiance* parce que tu es négligent.
- 30) Tu sais combien cette veste m'a coûté ? Franchement hein, je suis déçue. *Je ne ferai plus cette erreur-là !*

En (27), le locuteur commence par indiquer qu'il ne souhaite aucune explication concernant la détérioration de sa veste, puis annonce sa décision de ne plus prêter ses affaires à son ami. En (28), il menace clairement de ne plus prêter de vêtements à l'interlocuteur jugé incapable d'en prendre soin. En (29), le locuteur combine trois actes : deux résolutions de ne plus faire confiance (« c'est la première et la dernière fois », « je ne te ferai plus confiance »), renforcées par une justification dépréciative (« parce que tu es négligent »). En (30), la décision de ne plus prêter la veste est appuyée par deux actes antéposés : une question polémique (« Tu sais combien cette veste m'a coûté ? ») et une expression explicite de déception (« Franchement hein, je suis déçue »).

La menace peut aussi prendre la forme d'une construction avec *que*, comme dans « Que ce soit la dernière fois que je te prête un de mes vêtements », par laquelle le locuteur annonce de possibles réactions défavorables si l'interlocuteur se risquait à solliciter à nouveau ce type de service.

Les menaces sont également formulées au moyen de constructions injonctives, qui prennent alors la valeur d'interdictions : « Ne reviens plus jamais

solliciter mon aide », « Ne viens plus jamais me demander quelque chose, plus jamais », « Ne compte plus sur moi dorénavant », « La prochaine fois faudra plus compter sur moi ». Ces formulations apparaissent généralement dans des énoncés plus élaborés, comme l'illustre l'exemple (31) :

- 31) Sais-tu à quel prix j'ai acheté cette veste? Je ne supporte pas la mauvaise foi.
Ne viens plus jamais me demander quelque chose, plus jamais.

Dans la situation du retard à un rendez-vous, la menace consiste à signaler explicitement au destinataire que, si le comportement se répète, le locuteur n'attendra plus ou abandonnera l'interlocuteur. Il s'agit donc d'une stratégie visant à contraindre l'autre à modifier son comportement en évoquant une conséquence négative future. Considérons les deux exemples suivants :

- 32) Tu ne sais pas lire l'heure? T'es pas au courant que le temps c'est de l'argent ?
La prochaine fois, je ne tolérerai plus !
- 33) Mon cher ami, la notion du temps est une qualité *alors la prochaine fois je n'hésiterai pas à t'abandonner ici.* (S3)

L'énoncé en (32) combine plusieurs composantes : (a) deux questions rhétoriques accusatrices (« Tu ne sais pas lire l'heure ? », « T'es pas au courant que le temps c'est de l'argent ? ») qui servent à exprimer l'exaspération, à mettre en cause la compétence ou la considération de l'interlocuteur et à renforcer l'acte réprobateur ; et (b) une menace explicite (« La prochaine fois, je ne tolérerai plus ! ») par laquelle le locuteur avertit clairement que le comportement ne sera plus accepté lors d'un prochain rendez-vous. La conséquence reste implicite (ne plus attendre, se fâcher, rompre l'accord), mais elle est suffisamment claire dans le contexte. Cet exemple illustre donc une menace directe, soutenue par une montée en intensité discursive via les questions rhétoriques.

En (33), l'énoncé combine également plusieurs éléments : (a) une forme nominale d'adresse (« Mon cher ami ») qui adoucit légèrement l'attaque initiale, même si le reste de l'énoncé demeure sévère. Ensuite vient une évaluation normative (« La notion du temps est une qualité »), par laquelle le locuteur rappelle implicitement que l'interlocuteur manque de cette qualité. C'est une manière indirecte de formuler un reproche. Le locuteur enchaîne avec une menace explicite et précise (« Je n'hésiterai pas à t'abandonner ici »). Contrairement à l'exemple précédent, ici la conséquence est clairement formulée : l'interlocuteur sera laissé sur place. Il s'agit d'une menace directe portant sur le déroulement futur du même type de situation. Cet énoncé illustre donc une menace directe et clairement détaillée, soutenue par une justification morale.

Dans les deux exemples, la menace représente un moyen de (a) sanctionner symboliquement le retard, (b) faire pression pour obtenir un changement

de comportement et (c) prévenir que la patience du locuteur est à son seuil limite. Dans les deux cas, la menace repose sur la perspective d'une non-assistance ou d'un abandon, ce qui constitue une sanction socialement significative dans un contexte amical.

4.2.4. La demande de changement ou de réparation

Les énoncés de cette catégorie visent à amener l'interlocuteur à modifier un comportement réprouvé ou à réparer l'offense commise. Ils se répartissent en deux sous-ensembles, dont le premier regroupe les demandes d'action immédiate, orientées vers un changement du comportement problématique.

Dans la situation du colocataire bruyant (S1), ces demandes prennent souvent la forme d'injonctions destinées à provoquer un changement immédiat, généralement réalisées à l'impératif avec des verbes tels que *cesser*, *arrêter*, *se rappeler* ou *respecter* (ex. : « Cesse de faire du bruit », « Arrête de faire autant de bruit quand tu rentres »). Le locuteur peut également rappeler la nécessité de respecter les accords de colocation. La demande peut aussi être exprimée à travers : (a) une formule performative « Je te demande de... » (ex. : « Je te demande d'aller là où tu serais libre ») ou (b) une construction injonctive introduite par *il faut* ou *il vaudrait mieux* (ex. : « Il faut respecter les accords », « Il vaudrait mieux respecter nos décisions », « J'aimerais que tu puisses respecter ce qu'on s'était convenu »). Certaines demandes sont renforcées par des actes menaçants, tandis que d'autres sont atténuées grâce à des marqueurs de politesse ou à des justifications, comme le montrent les exemples suivants (les modificateurs sont en italique):

- 34) *Qu'est-ce que tu peux être insupportable !* Essaie de faire moins de bruit *s'il te plaît, parce que tu m'empêches de dormir.* À chaque fois c'est pareil. (S1)
- 35) Quand tu rentres, essaie de faire moins de bruit. *Tu n'habites pas seule ici.* (S1)
- 36) *S'il te plaît,* fais des efforts pour rentrer plus tôt. (S1)
- 37) *J'aimerais que* tu relises nos lois de maison. (S1)
- 38) *Tu devrais* te remettre sur pied et respecter nos engagements. (S1)
- 39) Écoute, *j'en ai par-dessus la tête de tes rentrées nocturnes.* Je te prie de bien vouloir faire moins de bruit. (S1)

Cette stratégie est également attestée dans la situation 3 (retard au rendez-vous), où il s'agit de demander à l'interlocuteur d'adopter un meilleur comportement lors des prochains rendez-vous. C'est ce que montrent les exemples suivants :

- 40) Écoute, c'est pas bien grave *mais prochainement préviens moi-que tu seras en retard,* ça m'évitera d'attendre aussi longtemps, je prendrai aussi mon temps. (S3)

41) Je déteste attendre, *donc, s'il te plaît, ne me refais plus jamais ça.* (S3)

Le deuxième sous-ensemble regroupe les énoncés par lesquels le locuteur demande à l'interlocuteur de réparer le dommage causé. Dans la situation de la veste déchirée (S2), la réparation attendue peut consister à faire recoudre le vêtement ou à en acheter un autre. Divers procédés linguistiques sont mobilisés pour formuler cette demande.

Une première série d'énoncés relève des locutions dérivables, dont la valeur illocutoire est directement inférée du contenu propositionnel. Ils prennent la forme de descriptions ou prescriptions explicites de l'action attendue, par exemple : « Tu me donnes une autre veste », « Tu vas me la rendre comme c'était », « Tu vas m'acheter une autre veste ». À cela s'ajoutent : (a) des énoncés exprimant une obligation (ex. : « Il faut aller chez la couturière », « Il faut te débrouiller », « Il faudra qu'on en achète une autre », « Tu devrais me la rendre en bonne et due forme ») ; (b) des énoncés exprimant un désir (ex. : « *Je veux ma veste sans trou* ») ; des suggestions (ex. : « Je te suggère d'aller m'en acheter une autre ») ; (c) des énoncés injonctifs, souvent plus explicites (ex. : « Arrange-toi à me la remettre intacte », « Quand je t'ai prêté ma veste, elle était en bon état, donc rends-la-moi en bon état, je ne veux rien entendre »). Ces différents formats montrent que la demande de réparation peut être exprimée à des degrés variables de directivité, allant de l'énoncé prescriptif simple à l'injonction explicite.

4.2.5. L'accusation

Pour exprimer leur mécontentement, les locuteurs recourent également à des énoncés accusateurs visant à décrire l'offense et à attribuer explicitement la responsabilité à l'interlocuteur. L'objectif pragmatique de ces énoncés est d'amener l'offenseur à reconnaître sa faute, à ressentir une certaine gêne et, idéalement, à présenter des excuses ou à proposer une réparation. Dans plusieurs cas, l'accent est mis sur les conséquences concrètes du comportement fautif : le bruit excessif, la déchirure de la veste, ou encore les désagréments causés par le retard. Quelques exemples illustrent ces accusations directes :

42) Gars, tu n'as pas respecté notre accord. (S1)

43) Tu m'as abîmé ma plus belle veste. (S2)

44) Mon amie, regarde l'état dans lequel tu me remets mon costume. (S2)

Des constructions contenant les négations « ne (...) pas » sont également attestées, renforçant l'attribution de responsabilité, tel qu'en (45-46) :

45) Je constate que tu n'as pas pu bien conserver mon vêtement.

46) Tu ne respectes pas la chose d'autrui.

Une autre forme d'accusation consiste à mentionner ou décrire les conséquences visibles de la maladresse de l'interlocuteur, comme dans « Maintenant ma veste est toute abîmée ». (S2)

Sur le plan lexical, les énoncés accusateurs se caractérisent par l'emploi de verbes et locutions verbales à connotation négative servant à décrire l'acte répréhensible (*abîmer, gâter, salir, déchirer, endommager, ne pas respecter*, etc.). À cela s'ajoutent des adjectifs négatifs (*négligent, irrespectueux, inconsideré*, etc.), souvent renforcés par des adverbes d'intensité tels que *trop, vraiment, aussi, franchement*, qui accentuent la charge réprobatrice.

4.2.6. Les énoncés moralisateurs

Par *énoncés moralisateurs*, nous désignons les stratégies de reproche par lesquelles les locuteurs formulent des réprimandes, adressent des demandes de meilleure conduite ou rappellent explicitement des normes sociales que l'interlocuteur est invité à respecter. Ces énoncés peuvent être formulés de manière sévère, comme dans « Ce n'est pas honnête de ne pas respecter sa parole », ou de manière plus adoucie, par exemple : « S'il te plaît, apprends à respecter les autres, car je suis fatigué que tu m'importunes chaque nuit ». Pour renforcer ou atténuer la charge moralisatrice, certains locuteurs combinent cette stratégie avec d'autres formes de reproche. Les exemples suivants en témoignent :

- 47) Voisin, il faut être sérieux et honnête dans la vie. J'ai beaucoup supporté ces bruits, j'en ai ras le bol. (S1)
- 48) Apprenez à respecter les heures. C'est la dernière fois. (S3)

Ces formulations montrent que le moralisme fonctionne souvent en interaction avec d'autres actes (menace, désapprobation ou expression d'exaspération) afin de souligner la gravité de l'offense et de renforcer la pression normative exercée sur l'interlocuteur.

4.2.7. L'allusion

L'allusion constitue une stratégie par laquelle certains locuteurs expriment leur mécontentement en évoquant indirectement des éléments de la situation de communication. L'objectif est d'amener l'interlocuteur à reconnaître le caractère offensant de son comportement sans l'énoncer frontalement. Les analyses quantitatives montrent que, sur les 39 occurrences recensées dans le corpus, 37 apparaissent dans la situation du colocataire bruyant (S1), tandis que les deux autres relèvent de la situation du retard au rendez-vous (S3).

Dans la situation 1, les locuteurs font surtout allusion au contrat de colocation, ce qui constitue un rappel implicite des règles convenues. L'allusion met alors en évidence l'écart entre le comportement actuel et les engagements pris, tel qu'illustré en (49) :

- 49) Écoute ! Ce n'est pas ce qu'on s'était dit, tu es bien conscient de ce que tu fais.

Pour atténuer la réprimande, certains locuteurs optent pour des interrogatives atténuées, qui maintiennent un ton plus amical, comme le montrent les exemples suivants :

50) J'espère qu'on a été d'accord qu'il n'y a pas de bruit ici après 23h 30 ?

51) Mais chérie, qu'est-ce qu'on a dit le jour où l'on a décidé de vivre ensemble ?

Dans la situation 3, deux occurrences d'allusion ont été relevées : « J'avais mieux à faire que de venir rester ici comme une vulgaire pute » et « Ça fait longtemps que je vous attends ». Ces énoncés évoquent indirectement le désagrément subi, la perte de temps ou l'humiliation ressentie, pour amener l'interlocuteur à prendre conscience de l'offense.

4.2.8. Le sarcasme et l'ironie

Les expressions ironiques et sarcastiques relèvent des procédés dits de la polirudesse. Cette stratégie consiste à dire le contraire de ce que l'on souhaite faire entendre à son interlocuteur. En employant ce procédé, le locuteur espère faire prendre la mesure du caractère déviant et dévastateur de son comportement. En voici quelques exemples :

52) Merci de m'avoir remis ma veste en bon état. (S2)

53) Mais tu es drôlement à l'heure-là. As-tu un problème ou quoi ? (S3)

L'analyse présentée dans ce paragraphe montre que les locuteurs mobilisent un large éventail de stratégies pour exprimer leur mécontentement envers leurs colocataires bruyants, leurs amis négligents ou ceux qui arrivent en retard. Nous avons également constaté que ces stratégies apparaissent rarement isolées : elles sont le plus souvent combinées, permettant ainsi aux locuteurs de gérer plus finement les enjeux de face en situation conflictuelle. Cette activité relationnelle s'appuie aussi sur divers procédés modificateurs, qu'il s'agisse d'actes accompagnateurs (ou modificateurs externes) ou d'éléments lexicaux et morphosyntaxiques intégrés aux stratégies de reproche. Le paragraphe suivant est consacré à l'examen de ces procédés modificateurs.

4.3. Les procédés modificateurs

4.3.1. Les modificateurs externes

Les modificateurs externes regroupent l'ensemble des actes placés avant ou après le reproche proprement dit. Ils jouent un rôle essentiel dans la gestion de la relation, en préparant, accompagnant ou amortissant la charge réprobatoire de l'énoncé.

4.3.1.1. Les actes d'ouverture

Les analyses révèlent 229 actes d'ouverture, distribués de manière inégale selon les situations : 116 dans la situation du colocataire bruyant (S1), 86 dans celle de la veste déchirée (S2) et 27 dans celle du retard (S3). La majorité d'entre eux sont des capteurs d'attention (184 occurrences), qui permettent

de mobiliser l'interlocuteur avant d'exprimer le reproche. Ils prennent principalement trois formes : (a) formes nominales d'adresse (« Mon frère », « Cher ami », « Gars », etc.) qui rappellent la relation de proximité tout en orientant l'attention vers le message à venir ; (b) interjections (« Hé ! », « Ah ! »), beaucoup plus fréquentes dans la situation de la veste déchirée, et qui signalent la surprise ou l'exaspération ; et (c) amadoueurs (« Écoute-moi », « Crois-moi »), utilisés pour introduire l'acte réprobateur tout en affichant une volonté de dialogue.

À ces capteurs d'attention s'ajoutent quelques salutations, commentaires préparatoires, questions introductives et actes réparateurs, qui visent à contextualiser ou à atténuer l'intervention. Les commentaires peuvent adoucir le reproche (« Je ne sais pas ce que tu traverses... ») ou rappeler les engagements communs (« Tu sais qu'on avait fixé des règles... »). Quant aux actes réparateurs, ils anticipent la menace pour la face de l'interlocuteur et réduisent son impact (« Je suis désolé de te dire ceci... »). Ainsi, les actes d'ouverture servent principalement à établir un climat interactionnel propice, à rappeler la relation et à préparer la réception du reproche. Globalement, les actes d'ouverture sont dominés par les capteurs d'attention (70.7 %), avec une forte présence en situation de bruit (79.3 %). En S2 – Veste, la part des capteurs diminue au profit de la catégorie Autres (25.6 %), tandis qu'en S3 – Retard, on observe une proportion notable de salutations (18.5 %).

4.3.1.2. Les actes de clôture

Les actes de clôture, au nombre de 126, apparaissent surtout dans la situation de la veste déchirée (S2). Ils suivent le reproche et contribuent à clore l'interaction, à nuancer la portée de l'acte ou, au contraire, à renforcer la position du locuteur. Les principaux types identifiés sont :

- a) les commentaires ou annonces (« C'est tout ce que je voulais dire »), particulièrement présents dans la situation du retard, et qui servent à signaler la fin de l'intervention ;
- b) les justifications, permettant de légitimer le reproche et de réduire son caractère conflictuel (« Je te dis ça parce que je tiens à toi ») ;
- c) les expressions d'empathie ou de complicité, qui cherchent à maintenir la cohésion relationnelle après le reproche (« Tu sais que je t'apprécie, mais... ») ;
- d) les suggestions formulant des pistes d'amélioration (« La prochaine fois, tu pourrais... ») ;
- e) la minimisation de l'offense, notamment dans la situation de la veste (« Ce n'est pas si grave, mais fais attention »), et qui vise à atténuer la tension ;
- f) les expressions de rejet (« Je préfère garder mes affaires dorénavant ») qui marquent une prise de distance ;
- g) l'amplification de l'offense (« Regarde l'état de ma veste ! ») ou l'insistance répétitive, qui renforce la charge réprobatrice.

Par leur diversité, les actes de clôture participent soit à désamorcer le conflit potentiel, soit à accentuer la gravité de la transgression, selon l'objectif interactionnel du locuteur. La distribution des actes de clôture varie nettement selon le scénario. En S1 (bruit), la clôture est presque exclusivement réalisée par des commentaires/annonces (92.9%), suggérant une fermeture principalement informationnelle. En S2 (veste), les clôtures sont dominées par des actes de minimisation (34.2%), de rejet (24.7%), d'amplification (21.9%) et de répétition/d'insistance (13.7%), dessinant une dynamique plus antagoniste et peu tournée vers la réparation. En S3 (retard), on observe davantage des stratégies explicatives et réparatrices, combinant commentaires/annonces (43.6%), justifications (23.1%), empathie (12.8%) et suggestions (10.3%).

4.3.2. Les modificateurs internes

Les modificateurs internes regroupent l'ensemble des procédés lexicaux et morphosyntaxiques intégrés au reproche lui-même. Ils permettent de moduler la force illocutoire de l'acte central, soit en l'atténuant (adoucisseurs), soit en l'amplifiant (durcisseurs). Leur présence contribue directement à la gestion des faces et à l'ajustement de l'intensité réprobatrice.

4.3.2.1. Les adoucisseurs

Les adoucisseurs ont pour fonction principale de réduire la menace que représente le reproche pour l'interlocuteur. Ils peuvent atténuer la directive, adoucir une accusation ou encore tempérer une expression d'exaspération. Le corpus en compte 168, répartis inégalement entre les trois situations (S1 : 106 ; S2 : 54 ; S3 : 8). Plusieurs types ont été identifiés. Les marqueurs de politesse sont les éléments tels que *s'il te plaît, je te prie, merci* ou *excuse-moi*. Très fréquents dans la situation du bruit, ils atténuent la dureté de l'injonction ou du reproche et manifestent une volonté de ménager la face positive de l'interlocuteur. Le conditionnel atténuateur (*tu pourrais, j'aimerais que tu..., je voudrais...*) sert à réduire la force directive de l'énoncé et permet de transformer une injonction directe en suggestion plus douce, tout en conservant la portée réprobatrice. Les amadoueurs et marqueurs d'inclusion sont des expressions telles que *tu sais, écoute, on pourrait* qui contribuent à instaurer un climat collaboratif et à inclure l'interlocuteur dans la résolution du problème. Elles atténuent le caractère unilatéral du reproche. Les marqueurs de subjectivité sont des formules comme *je pense, je crois, je trouve que*, lesquelles présentent l'évaluation comme une opinion personnelle, permettant d'atténuer l'autorité ou la sévérité du jugement. L'imparfait de politesse est attesté surtout dans la situation de la veste déchirée : l'imparfait dans *je voulais te demander...* ou *j'aimerais bien que...* produit un effet d'atténuation, en éloignant légèrement l'acte dans le temps. Les stratégies d'évitement consistent à contourner l'expression directe du reproche par des formulations plus vagues ou indirectes : *je ne sais pas ce qui s'est passé..., je me demande si....* L'objectif est d'éviter une confrontation trop frontale. Les éléments de minimisation

sont des expressions comme *ce n'est pas très grave mais...*, *ce n'est qu'un détail mais...*, *juste un petit rappel...* qui atténuent la gravité apparente de l'offense, même lorsqu'elles servent à introduire un reproche ferme. Les marqueurs de supplication ou de réduction de coût sont des formules telles que *s'il te plaît fais un effort, j'aimerais juste...*, *ça ne te coûtera rien de...* qui visent à réduire la charge imposée à l'interlocuteur et à diminuer la pression normative. Dans l'ensemble, les adoucisseurs contribuent à maintenir la cohésion relationnelle tout en permettant au locuteur d'exprimer clairement son mécontentement.

4.3.2.2. Les durcisseurs

À l'inverse, les durcisseurs renforcent la portée réprobatrice du reproche. Ils augmentent son intensité émotionnelle, accentuent la gravité de l'offense ou soulignent les responsabilités de l'interlocuteur. Le corpus en compte 470, répartis principalement dans les situations S1 et S2. Plusieurs types de durcisseurs sont attestés. Parmi les durcisseurs adverbiaux, on retrouve surtout les adverbes tels que *vraiment, trop, franchement, énormément, toujours*, etc. qui accentuent le caractère problématique du comportement. Ils amplifient la dimension émotionnelle et renforcent l'évaluation négative. Les durcisseurs adjectivaux sont des adjectifs péjoratifs tels que *négligent, irrespectueux, insupportable, malsain*, etc., lesquels qualifient négativement l'attitude ou le comportement de l'interlocuteur, augmentant la force évaluative de l'énoncé. Les durcisseurs verbaux sont des verbes à forte charge négative tels que *gâter, abîmer, déchirer, perturber, exagérer*, etc., qui servent à accentuer la responsabilité de l'interlocuteur et la gravité du dommage causé. Les durcisseurs nominaux sont des noms péjoratifs tels que *désordre, gâchis*, etc., qui contribuent à renforcer la condamnation du comportement. Les expressions temporelles (*depuis, tous ces derniers temps, à chaque fois, toujours*) servent à souligner la récurrence de l'offense et à aggraver l'évaluation en l'inscrivant dans la durée. Au niveau des marqueurs d'insistance et de contraste, on relève les structures emphatiques (*c'est trop, trop c'est trop, ce n'est pas normal, justement, au contraire*) qui renforcent le caractère accusatoire ou insistent sur le décalage entre les attentes et le comportement observé. Les marqueurs d'obligation sont des expressions comme *il faut, tu dois, il faudrait, tu es obligé de*, etc., lesquelles servent à durcir l'injonction et augmentent le degré de contrainte imposée à l'interlocuteur. Les durcisseurs confèrent ainsi aux reproches un caractère plus direct, plus accusateur ou plus pressant, souvent associé à la volonté d'obtenir un changement immédiat.

4.4. Les termes d'adresse

Situation 1 (bruit)

Les formes d'adresse constituent un élément central de la gestion des relations interpersonnelles, de l'expression des émotions et du degré de politesse dans les interactions conflictuelles. Dans la situation 1, elles structurent le reproche et participent à la régulation de la dynamique entre colocataires.

Formes nominales d'adresse

Les appellations amicales ou familiales (*cher ami, gars, ma copine, camarade, la go*, etc.) renvoient à une proximité relationnelle et jouent souvent un rôle d'atténuation malgré la tension communicative. Les termes de parenté symbolique, tels que *mon frère* ou *ma sœur*, fréquents dans les interactions francophones africaines, instaurent une solidarité discursive permettant d'exprimer un reproche sans rompre le lien social. À l'inverse, l'emploi d'un titre honorifique comme *monsieur* introduit une distance et marque soit une volonté de contrôle émotionnel, soit une politesse stratégique. Le recours aux prénoms (*Rosalie, Cédric, Nina*, etc.) personnalise l'interpellation et confère au reproche une dimension plus intime ou solennelle. Placées en tête d'énoncé, ces formes remplissent une fonction pragmatique d'ouverture : elles captent l'attention, préparent l'allocutaire à un message délicat et signalent l'état affectif du locuteur (colère, lassitude, déception). Elles contribuent également à moduler la force illocutoire du reproche et à préserver la relation interpersonnelle par des stratégies de politesse positive ou négative. Certaines appellations, telles que *mon frère* ou *la go*, constituent des marqueurs identitaires du français camerounais et ancrent l'interaction dans une norme socioculturelle locale.

Formes pronominales d'adresse

L'usage majoritaire du pronom *tu* témoigne d'une relation familière et non hiérarchique. Le tutoiement demeure même en situation conflictuelle, soulignant la continuité du lien social. Le pronom *vous*, rare, introduit une distance ponctuelle et traduit une retenue, une politesse stratégique ou une colère maîtrisée ; il sert ainsi à reconfigurer temporairement la relation interactionnelle. Le pronom *nous* construit une responsabilité partagée, atténue l'imposition du reproche et permet de réaffirmer une appartenance commune. Quant au pronom *on*, il renvoie à une norme générale ou implicite et présente la critique comme objective et collective. Son usage représente une stratégie de mitigation visant à protéger la face des interlocuteurs.

Situation 2 (Veste)

Formes nominales d'adresse

Les formes d'adresse familiales, informelles ou affectives (*gars, ma personne, frangin, mon ami / mon cher ami, chère amie, ma grande*) expriment la proximité, la solidarité et l'affectivité entre les amis. Leur emploi inscrit clairement l'interaction dans le français camerounais, où des vocatifs tels que *gars, ma personne, frangin, ma sœur* constituent des formes relationnelles courantes. Ces vocatifs peuvent simultanément manifester la familiarité et soutenir un reproche, comme dans « Gars, toi-même regarde dans quel état est ma veste ». À l'inverse, ils peuvent envelopper le blâme d'une certaine douceur (« Vraiment, chère amie, regardez ce que vous avez fait »). Les termes de parenté symbolique (*ma sœur, mon frère*) jouent un rôle crucial dans la préservation d'un climat affectif malgré la contrariété : ils permettent d'atténuer le reproche tout en réaffirmant l'importance du lien social. Certaines formes

reposent sur l'expressivité ou la coloration humoristique. Le vocatif *mama*, typique du français camerounais, exprime la surprise ou l'indignation et introduit le reproche sur un mode semi-humoristique, ce qui adoucit partiellement la charge conflictuelle. Parmi ces formes, *gars* apparaît comme le vocatif le plus productif : il signale une forte proximité, tout en pouvant intensifier la rudesse du reproche selon la manière dont il est proféré. À l'opposé, des expressions plus soignées comme *cher ami* / *chère amie* servent à atténuer, ritualiser ou parfois ironiser le reproche.

Formes pronominales d'adresse

Le pronom *tu*, massivement utilisé, témoigne d'un haut degré de familiarité et correspond à un échange entre proches. Son maintien en contexte conflictuel contribue à préserver le sentiment d'appartenance relationnelle malgré l'expression de l'insatisfaction. Le pronom *vous*, beaucoup plus rare, apparaît dans des environnements discursifs marqués par des expressions cérémonieuses (*S'il vous plaît, Veuillez (vous)...*). Son emploi introduit une prise de distance relationnelle destinée à signaler un mécontentement plus prononcé. Il relève ainsi d'une forme de « politesse conflictuelle » : la formalité renforcée accentue la gravité du reproche. Le vouvoiement instaure un désalignement interactionnel, en isolant l'interlocuteur de la sphère de familiarité pour marquer une remise en cause du respect ou de l'harmonie relationnelle. L'énoncé « S'il vous plaît, contactez la couturière... » illustre cette stratégie de distanciation et de réprimande simultanée.

Situation 3 (Retard)

Formes nominales d'adresse

Les formes nominales relèvent principalement de trois registres : le registre familial et affectif, le registre relationnel ou familial, et le registre expressif. Les vocatifs *mon cher ami*, *ma chère amie*, *bébé*, *chéri*, *mon ami*, *gars*, *ma grande* relèvent d'un registre familial ou affectif traduisant la solidarité, la proximité et la connivence interactionnelle. Ils adoucissent la portée du reproche même en contexte d'agacement, en maintenant un cadre relationnel positif. Les termes *mon frère* et *ma sœur* réaffirment une solidarité communautaire et rappellent une appartenance commune. Ils permettent d'exprimer un blâme tout en préservant la relation, en maintenant la dimension affective comme support de régulation du conflit.

Les formes nominales d'adresse inventoriées remplissent plusieurs fonctions. On peut citer :

- l'interpellation et l'ouverture du reproche : elles introduisent l'acte de parole en désignant d'emblée l'interlocuteur comme responsable (ex. : « Mon ami, fallait au moins me dire » ; « Cher ami, soyez ponctuel ») ;
- l'expression de l'état affectif du locuteur : (a) la colère ou l'agacement dans un cadre proche (« Mon frère, c'est la dernière fois ! »), (b) l'inquiétude marquée par l'affection (« Chérie, pourquoi ce retard ? »), et (c) le re-

proche adouci par la politesse (« Mon cher ami, la notion du temps est une qualité ») ;

- la modulation de la force illocutoire : le choix du vocatif renforce ou atténue l'intensité du reproche ;
- l'atténuation : des vocatifs tels que *Chère amie*, *Mon ami*, *Bébé* atténuent le reproche en réaffirmant la proximité ;
- l'ambiguïté pragmatique : des vocatifs comme *cher ami* associés au vouvoiement génèrent une tension entre proximité affichée et distanciation relationnelle, permettant d'exprimer un mécontentement tout en maintenant une façade polie.

Les vocatifs affectifs préservent la solidarité relationnelle, tandis que des formes plus distantes signalent un recul temporaire. Les expressions marquées par une dimension agressive indiquent quant à elles une rupture ponctuelle de la cohésion interactionnelle.

Formes pronominales d'adresse

Le pronom *tu* est dominant dans le corpus (« Pourquoi m'as-tu fait attendre ? » ; « Tu es en retard ! »). Il signale une relation de familiarité ou d'égalité. Son emploi autorise un reproche direct et peut intensifier l'expression de l'émotion négative, comme dans : « Tu te prends pour qui ? » ; « Tu n'es jamais à l'heure » ! Le pronom *vous* apparaît dans des contextes plus formels : « Pourquoi êtes-vous en retard ? » ; « Vous auriez pu m'aviser... » ; « Apprenez à respecter les heures ». Il peut fonctionner comme (a) vouvoiement de politesse, (b) vous générique renvoyant à une norme sociale, ou (c) vous adressé à une seule personne pour instaurer une distance relationnelle. Son emploi marque la distanciation, la politesse froide ou la réprimande formelle. Il renforce la gravité du reproche, notamment lorsqu'il explicite une règle (« Apprenez à respecter les heures »). Il peut également avoir une dimension solennelle ou ironique (« Il faut avouer que ce n'est jamais une évidence de vous attendre... »). Le passage du *tu* au *vous* constitue aussi une stratégie de distanciation disciplinaire. Le pronom *on* est employé pour formuler une norme collective, une généralisation (ex. : « On appelle pour prévenir »). Mentionnons la forme « Vous les Camerounais... » qui sert à manifester une rupture temporaire de la solidarité interactionnelle. Il s'agit d'une stratégie de généralisation accusatrice renforçant la charge du reproche.

Ces résultats mettent en évidence une forte prégnance des formes d'adresse familières, affectives ou pseudo-familiales, qui traduisent la proximité relationnelle caractéristique des interactions camerounaises. L'usage dominant du *tu* confirme ce mode de relation, tandis que l'alternance stratégique *tu* / *vous* constitue un mécanisme central de gestion de la distance sociale et de modulation du reproche. Les formes nominales d'adresse jouent un rôle déterminant dans l'atténuation ou l'intensification du blâme, selon leur charge affective, expressive ou normative. Enfin, l'emploi des pronoms contribue à la

construction d'un rappel à l'ordre, révélant l'imbrication étroite entre gestion relationnelle, expression émotionnelle et encadrement normatif dans la réalisation du reproche.

5. Discussion et conclusion

Les résultats montrent que, dans le français camerounais, le reproche constitue un acte hautement structuré, combinant évaluation comportementale, gestion relationnelle et rappel normatif. Même en contexte de forte proximité sociale, les locuteurs privilégient des formulations élaborées, articulées en macro-actes complexes plutôt qu'en reproches directs et minimalistes. Cette densité pragmatique confirme la sensibilité de l'acte réprobateur aux enjeux de face et son inscription dans une dynamique interactionnelle visant à préserver l'équilibre relationnel.

La prépondérance des stratégies complexes (capteurs d'attention, justifications, clôtures) met en évidence un souci de cadrer l'acte menaçant et d'éviter l'escalade conflictuelle. Les vocatifs affectifs, familiaux ou expressifs (*mon frère, gars, chérie*, etc.) constituent des ressources centrales pour atténuer la menace tout en légitimant la prise de parole. Le reproche apparaît ainsi comme une interaction négociée, où la critique s'accompagne d'un souci explicite de maintien de la solidarité.

Les analyses ont aussi permis de constater que les stratégies choisies varient sensiblement selon la nature de l'infraction : dans la situation du bruit en colocation (S1), on relève une prédominance du rappel normatif et des demandes de changement visant la restauration de l'ordre domestique. Dans la situation la veste déchirée (S2), il y a un recours accru à l'incrédulité, à l'accusation et aux menaces, soulignant la dimension symbolique de l'offense matérielle. Dans la situation du retard au rendez-vous, on recense la combinaison de désapprobation, surprise et moralisation, le reproche portant autant sur le manquement que sur son impact relationnel (manque de considération). Ces ajustements montrent que les locuteurs modulent leurs choix communicatifs en fonction de la gravité symbolique de l'acte et de ses implications sociales. Les procédés modificateurs jouent un rôle décisif dans la construction du reproche. Les adoucisseurs (politesse, conditionnel, minimisation) réduisent la charge directive, tandis que les durcisseurs (intensificateurs, adjectifs péjoratifs, références à la récurrence) renforcent la dimension accusatoire ou l'urgence d'un changement. Leur usage ne renvoie pas uniquement à la sanction, mais intensifie souvent la logique pédagogique fondée sur le rappel des normes, obligations et bonnes pratiques.

Signalons aussi que la fréquence des combinaisons de stratégies — désapprobation + accusation + rappel normatif — constitue un trait distinctif du corpus. Cette superposition renforce la légitimité du reproche, structure l'argumentation et réduit l'espace de contestation. Elle révèle surtout une tension constitutive entre solidarité et normativité : les marqueurs d'affiliation

protègent la cohésion du groupe, tandis que les éléments moralisateurs ou accusatoires réaffirment les attentes sociales. Le reproche apparaît ainsi comme un espace privilégié où se négocient simultanément la responsabilité individuelle, les normes communautaires et la gestion des faces.

L'étude met en lumière une organisation discursive complexe du reproche en français camerounais, caractérisée par la combinaison de stratégies multiples, la modulation fine de la force illocutoire et l'importance des ressources relationnelles. Le type d'offense influence profondément les choix stratégiques, révélant une grande adaptabilité des locuteurs aux enjeux situationnels. Par ailleurs, l'usage massif de vocatifs, de marqueurs expressifs et de modificateurs illocutoires démontre une forte imbrication entre proximité relationnelle, souci de maintien des faces et affirmation des normes sociales. Le reproche se révèle ainsi être non seulement un acte de critique, mais un dispositif régulateur essentiel dans la vie sociale, contribuant à la préservation des relations, à la gestion des espaces partagés et à la transmission des normes de conduite. Des recherches ultérieures pourraient approfondir ces dynamiques à travers l'analyse multimodale d'interactions authentiques, des comparaisons intergénérationnelles ou inter-/intra-linguistiques, l'étude de la circulation des pratiques réprobatoires dans les environnements médiés et numériques ou encore l'analyse de la dynamique interactionnelle dans les échanges « reproches – réactions aux reproches ».

Références

Bousfield, D. (2008). Impoliteness in the Struggle for Power. In: Bousfield, D., Locher, M. (Eds.). *Impoliteness in Language* (pp. 127-153). De Gruyter Mouton. <http://dx.doi.org/10.1017/S0047404509990674>.

Chiasson-Albert, N. (2022). *Actes de langage menaçants, atteintes aux faces et montée en tension chez des locuteurs natifs de français acadien lors de réunions d'un conseil municipal*. Thèse de doctorat. University of Moncton.

Denoyelle, C. (2006). Du reproche à la polémique : la mise en place de la violence verbale dans quelques œuvres du XII^e et du XIII^e siècles. *Études médiévales*, 150-161.

Edmondson, W. (1981). On saying you're sorry. In: Coulmas, Fl. (Ed.). *Conversational Routine. Explorations in Standardized Communication Situations and Prepatterned Speech* (pp. 273-288). Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110809145>.

Eggs, E. (2008). Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie. In : Rinn, M. (Ed.). *Émotions et Discours. L'usage des passions dans la langue* (pp. 291-320). Presses Universitaires de Rennes. <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/265>.

Jobert, M. (2010). L'impolitesse linguistique : vers un nouveau paradigme de recherche ? *Lexis*, HS 2. <https://doi.org/10.4000/lexis.777>.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Armand Colin.

Kraft, B., Geluykens, R. (2002). Complaining in French L1 and L2. A crosslinguistic investigation. In: Foster-Cohen, S., Ruthenberg, T., Poschen, M. L. (Eds.), *EUROSLA Yearbook 2* (pp. 227-242). John Benjamins.

Laforest, M. (2002). Scenes of family life. Complaining in everyday conversation. *Journal of Pragmatics*, 34(10-11), 1595-1620.

Laforest, M., Moïse, Cl. (2013). Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ?. In : Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C., Auger, N. (Eds.). *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives* (pp. 85-105). Presses universitaires de Rennes.

Meinl, M. E. (2010). *Electronic Complaints: An Empirical Study on British English and German Complaints on eBay*. PhD Thesis, University of Bonn.

Mulo Farenkia, B. (2025a). Du reproche à l'excuse dans la sphère publique en contexte camerounais. *European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies*, 9(1), 9-35.

Mulo Farenkia, B. (2025b). Arrête-moi ce bruit-là ! Tu ne vois pas que ça perturbe ? L'énonciation réprobatrice dans la sphère publique en contexte camerounais. *European Journal of Applied Linguistics Studies*, 9(1), 168-188.

Mulo Farenkia, B. (2023). Gender pragmatic variation in the realization of complaints by Cameroon French speakers. *Akofena*, 8(4), 3-18.

Mulo Farenkia, B. (2022). Complaint strategies and formulas in Cameroon French. *European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies*, 5(4), 20-41.

Mulo Farenkia, B. (2015). Tu es même comment ? Du reproche à la gestion des faces en français au Cameroun. *Nodus Sciendi*, 14, 1-31.

Mulo Farenkia, B. (2011). Formes de « mise à distance » de l'altérité ethnique au Cameroun ». *Journal of Pragmatics*, 43, 1484-1497.

Riou, L. (2013). *Le désaccord et la critique entre amis : stratégies d'adoucissement dans le discours préconflituel*. Thèse de doctorat. University of Exeter.

Trosborg, A. (1995). *Interlanguage Pragmatics: Requests, Complaints and Apologies*. Mouton de Gruyter.